

20
19

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

- Budget Principal
 - Vue d'ensemble
 - Les grands équilibres
 - Section de fonctionnement
 - Section d'investissement
 - Situation au regard de la dette
 - Le contrat financier 2018-2020

- Synthèses budgets annexes

2019

Le budget principal

CA 2019 - VUE D'ENSEMBLE (Réal et ordre en K€)		Dépenses	Recettes	Résultat 2019	Résultat 2018	Résultat 2017	Résultat 2016	Résultat 2015	Résultat 2014
Réalizations de l'exercice 2019	Fonctionnement	84 539,7	91 575,1	7 035,4	6 384,4	5 282,2	5 341,7	6 018,7	3 540,8
	dont écritures réelles	77 780,5	89 374,4	11 594,0	10 556,4	8 928,6	9 714,7	10 150,0	8 564,1
	écritures d'ordre	6 759,3	2 200,7	-4 558,6	-4 172,0	-3 646,4	-4 373,0	-4 131,3	-5 023,3
	Investissement	35 113,4	31 417,5	-3 695,9	1 281,3	-3 051,2	-230,8	-3 596,7	7 109,1
	dont écritures réelles	32 636,8	24 382,3	-8 254,5	-2 890,7	-6 697,7	-4 603,9	-7 728,0	2 085,8
	écritures d'ordre	2 476,5	7 035,2	4 558,6	4 172,0	3 646,4	4 373,0	4 131,3	5 023,3
SOUS-TOTAL	Réalisation de l'exercice 2019	119 653,1	122 992,6	3 339,5	7 665,7	2 231,0	5 110,9	2 422,0	10 649,9
Résultats antérieurs reportés (exercice 2018)	Fonctionnement (002)		4 553,0	4 553,0	2 368,5	2 886,4	4 474,6	3 774,5	1 240,7
	Investissement (001)	4 713,5		-4 713,5	-5 994,8	-2 943,6	-2 712,8	884,0	-6 225,2
SOUS-TOTAL	Exercice + résultats antérieurs	124 366,6	127 545,5	3 178,9	4 039,4	2 173,7	6 872,7	7 080,4	5 665,5
Restes à Réaliser à reporter en 2020		6 522,8	6 541,5	18,6	515,3	230,6	-3 985,5	-2 606,0	-1 890,6
RESULTAT GLOBAL	Fonctionnement	84 539,7	96 128,1	11 588,3 ①	8 753,0	8 168,5	9 816,4	9 793,2	4 781,5
	Investissement	46 349,8	37 958,9	-8 390,8 ②	-4 198,3	-5 764,3	-6 929,2	-5 318,8	-1 006,7
	TOTAL CUMULE	130 889,5	134 087,0	3 197,5 ③	4 554,7	2 404,3	2 887,2	4 474,4	3 774,8

Tenant compte de l'ensemble des écritures comptables (**réelles et ordre**), le compte administratif 2019 se caractérise par :

- Un résultat global de fonctionnement qui atteint **+ 11 588 K€ ①**, en hausse par rapport à 2018 (8 753 K€)
- Un besoin de financement en investissement de **8 391 K€ ②**, en hausse par rapport à 2018 (4 198 K€)

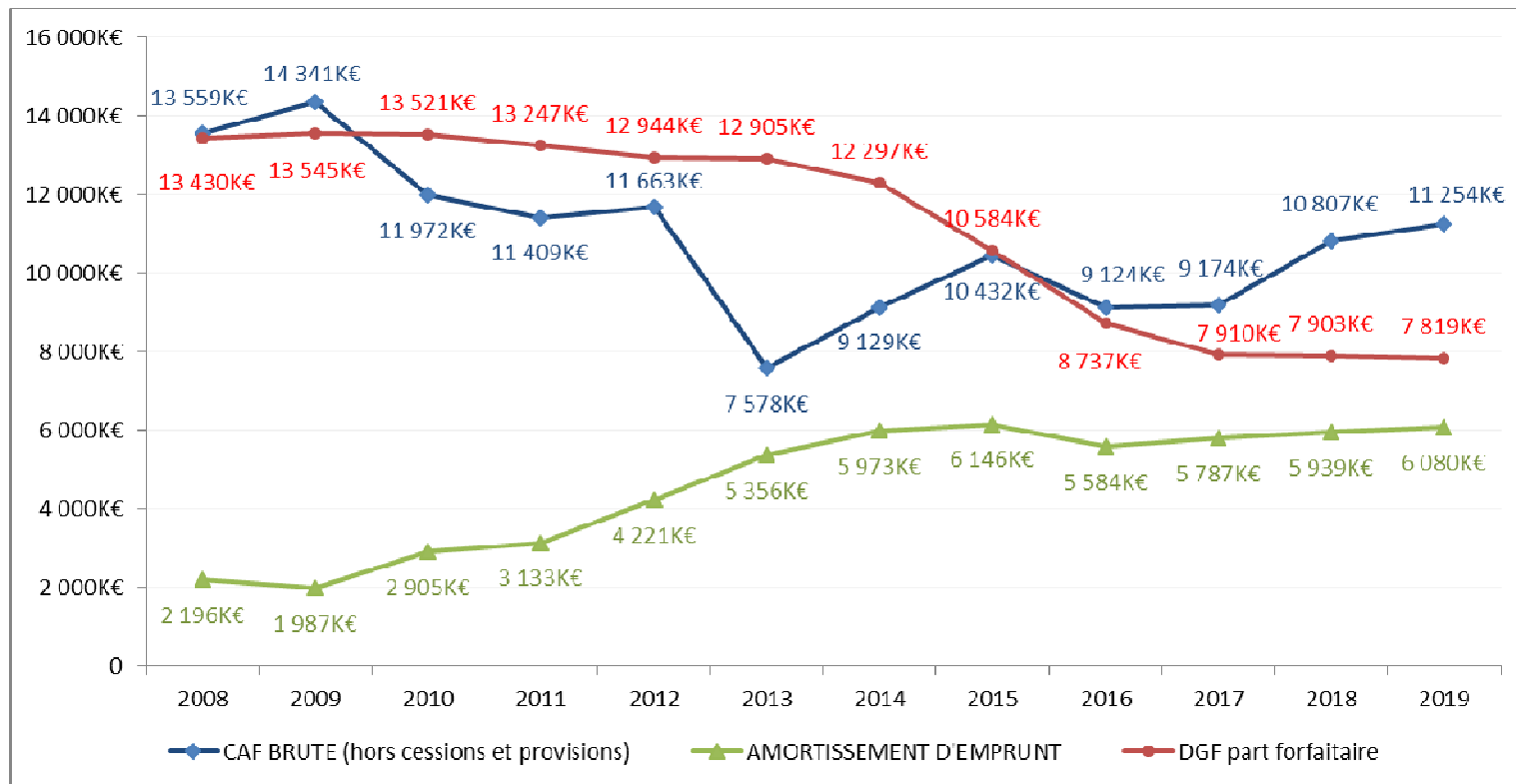
Il en résulte un excédent global de clôture de **3 197 K€ ③**, en baisse par rapport à celui de 2018 ou il était de 4 555 K€.

<i>En milliers d'euros</i>		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 / (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 / (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 / (en %)
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 456,9	86 874,7	89 374,4	1 917,5	2,2%	959,6	1,1%
a	dont produits des cessions	949,9	0,0	1 540,1	590,2	62,1%	variation RRF hors cessions	
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	76 900,5	79 376,6	77 780,5	880,0	1,1%	-1 596,2	-2,0%
b	Solde dotations / reprises provisions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	
C = A - a - B - b	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) Hors cessions et provisions	9 606,5	7 498,0	10 053,9	447,3	4,7%	2 555,8	34,1%
D	Productions immobilisées (ex travaux en régie)	1 200,0	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
E = C + D	CAF Brute	10 806,5	8 698,0	11 253,8	447,3	4,1%	2 555,8	29,4%
F	Amortissement d'emprunt	5 939,0	6 100,0	6 080,3	141,4	2,4%	-19,7	-0,3%
f	Autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	4 867,6	2 598,0	5 173,5	305,9	6,3%	2 575,4	NS
H	Cession d'immobilisation	949,9	850,0	1 540,1	590,2	62,1%	690,1	81,2%
b	Solde dotations / reprises provisions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,0	4 553,0	0,0		0,0%		
K = G + H + b + J	Financement disponible pour l'investissement	5 817,5	8 001,0	6 713,6	896,2	15,4%	-1 287,4	-16,1%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	15 366,5	41 107,5	27 756,5	12 390,0	80,6%	-13 351,0	-32,5%
I	dont dépenses d'équipement	14 141,2	26 489,1	17 998,7	3 857,5	27,3%	-8 490,4	-32,1%
I'	dont FCTVA - remboursement transfert droit à déduction TVA / Acclameur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	12 214,7	21 590,0	19 882,3	7 667,6	62,8%	-1 707,7	-7,9%
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-3 151,8	-19 517,5	-7 874,2	-4 722,4	149,8%	11 643,3	-59,7%
I	Financement disponible pour l'investissement	5 817,5	8 001,0	6 713,6	896,2	15,4%	-1 287,4	-16,1%
O = N - I**	Volume d'emprunt	5 000,0	11 516,5	4 500,0				

*Ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

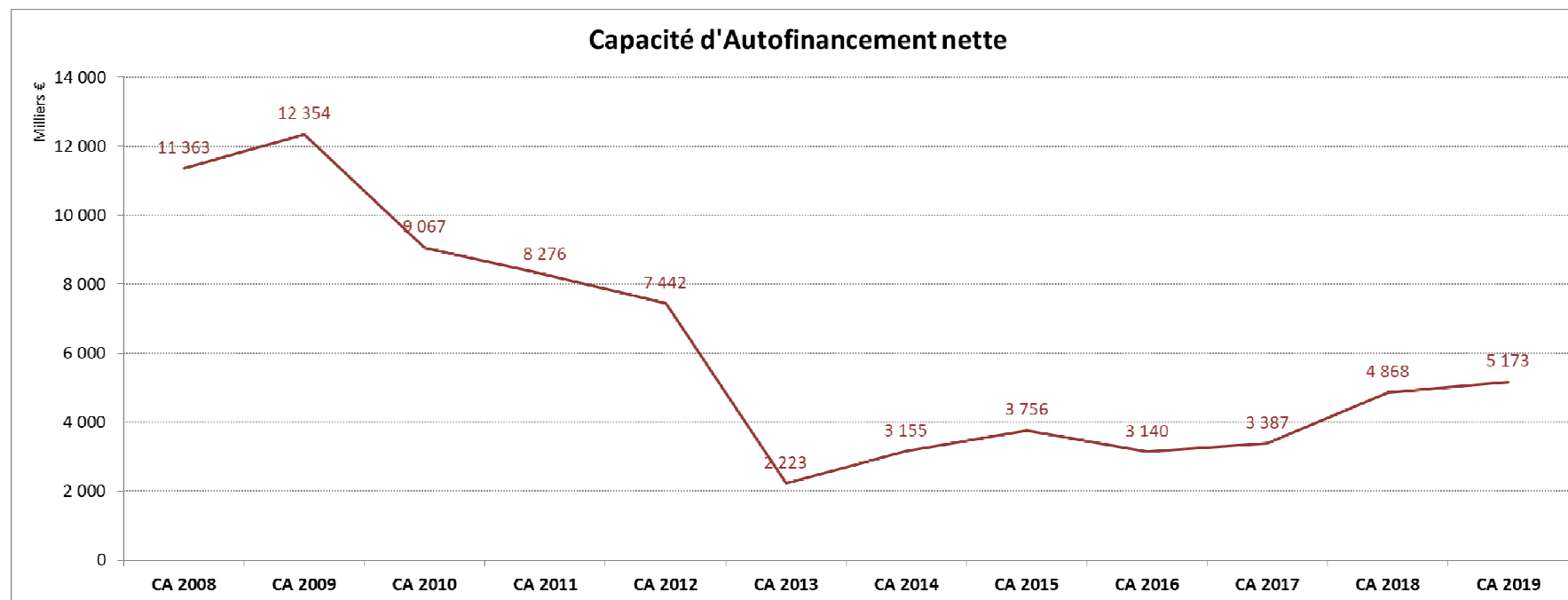
Evolution de la CAF brute, de la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement et de l'amortissement d'emprunt depuis 2008 (hors cessions et provisions)



Malgré un contexte très contraint, la collectivité a réussi à augmenter son autofinancement brut qui passe ainsi de 10 807 K€ à 11 254 K€ en 2019, malgré une légère baisse de la part forfaitaire de DGF (compensée par ailleurs par les parts péréquatives).

Le niveau d'autofinancement brut a permis de couvrir l'amortissement du capital des emprunts dont le volume a sensiblement augmenté en 2019 par rapport à 2018 (+ 141 K€).

Evolution de la CAF nette depuis 2008 hors cessions et provisions



La CAF nette progresse de + 305 K€ par rapport à 2018, du fait d'une amélioration de la CAF brute (+ 447 K€).

Depuis 2014, la collectivité a stabilisé la CAF nette du budget principal autour d'une moyenne d'environ 3 300 K€. En 2018, elle était de près de 4 900 K€ et ce, malgré une baisse structurelle de ses ressources, pour finalement dépasser les 5 000 K€ en 2019, permettant ainsi d'atteindre l'un des objectifs du Plan d'Actions Missions Moyens (PAMM) de la collectivité.

Cette amélioration de l'autofinancement net permet à la collectivité d'investir dans les futurs projets avec un moindre recours à l'emprunt.

Les recettes de fonctionnement : 89 374,4 K€

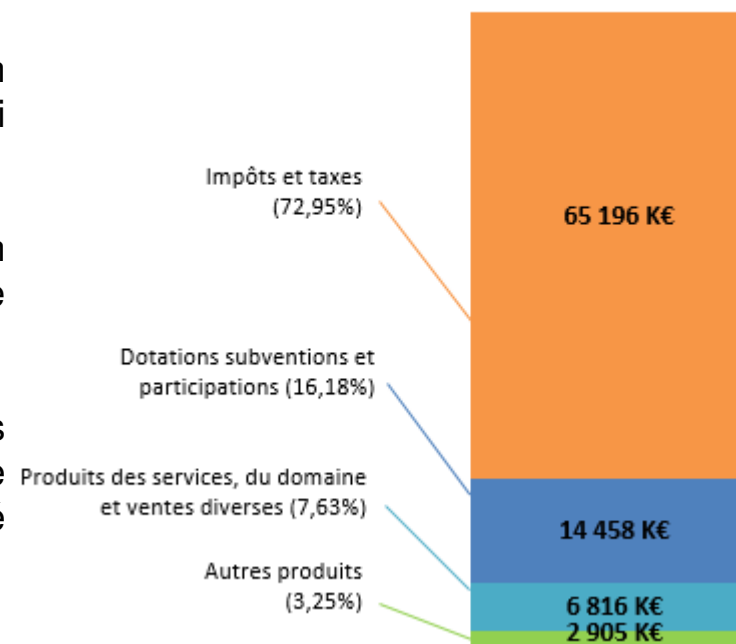
(une augmentation de 1 917,5 K€ soit + 2,2 % par rapport au CA 2018)

en K€	CA 2018	Voté 2019 (hors résultats reportés)	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€) Hors cessions	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %) - Hors cession
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 456,9	86 874,7	89 374,4	1 917,5	2,2%	959,6	1,1%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 866,3	6 869,2	6 815,7	-50,7	-0,7%	-53,5	-0,8%
Impôts et taxes	64 235,4	64 371,1	65 195,6	960,1	1,5%	824,5	1,3%
Dotations subventions et participations	14 207,2	14 351,3	14 457,8	250,6	1,8%	106,5	0,7%
Autres produits	2 147,9	1 283,1	2 905,4	757,5	35,3%	1 622,2	126,4%

En 2019, les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2018, sans augmentation des dotations ni des taux d'imposition.

Les produits de cessions (autres produits) s'établissent en 2019 à 1 540 K€, pour une prévision au BP de 850 K€ (inscrite en section d'investissement).

Indépendamment des produits de cessions (compris dans les autres produits) le niveau de réalisation des recettes de fonctionnement est légèrement supérieur au budget voté (959 K€ soit + 1,1 %).



Produits des services et du domaine : 6 815,7 K€

(- 50,7 K€ par rapport au CA 2018 soit - 0,7 %)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Produits des services et du domaine	6 866,3	6 869,2	6 815,7	-50,7	-0,7%	-53,5	-0,8%
Centre de loisirs et activités périscolaires	2 448,1	2 434,0	2 441,5	-6,6	-0,3%	7,5	0,3%
Redevances et droits des services sportifs	154,0	45,6	37,6	-116,3	-75,6%	-8,0	-17,5%
Redevance de stationnement*	704,9	750,0	851,4	146,5	20,8%	101,4	13,5%
Forfait post-stationnement	234,3	300,0	307,9	73,6	31,4%	7,9	2,6%
Redevances d'occupation du domaine public communal	190,1	177,9	196,7	6,6	3,5%	18,8	10,6%
Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS...)	2 561,4	2 578,3	2 358,8	-202,6	-7,9%	-219,5	-8,5%
Autres produits*	573,5	583,4	621,8	48,3	8,4%	38,4	6,6%

* retraitement suite changement de nature comptable pour les recettes relatives au stationnement sur voirie (horodateurs, PIAF, redevance taxis...), avant 2019 ces recettes relèvaient des impôts et taxes

Tout étant conforme à la programmation votée en 2019, les recettes issues des produits des services sont les seules recettes en diminution par rapport à 2018 (- 50,7 K€, soit -0,7 %).

Cela s'explique par la fin de la perception des recettes de la patinoire qui sont désormais intégralement perçues par la CAN (transfert du complexe sportif de la Venise Verte). Ainsi les redevances et droits des services sportifs sont en forte diminution par rapport à 2018 (- 116 K€).

Les remboursements de frais pris en charge par la Ville sont aussi en forte diminution: avec la mutualisation de la DSI, les frais du SEV sont désormais portés par la CAN (-155 K€). De plus, les refacturations au titre des interventions du garage mutualisé ont été faibles pour le SEV par rapport à 2018.

Par ailleurs les recettes des centres de loisirs et des activités périscolaires ont un taux de réalisation légèrement supérieur à la programmation budgétaire (+ 7,5 K€) mais restent néanmoins en légère baisse par rapport à 2018.

En outre, les produits relatifs au stationnement sont globalement en augmentation de + 220,1 K€ par rapport à 2018 notamment parce que 13 mois ont été comptabilisés (dont la fin d'année 2018 qui n'avait pas pu être rattachée).

Les autres produits de service, en légère augmentation, sont conformes aux prévisions budgétaires (48 K€ en 2019 par rapport à 2018).

L'année 2019 est la seconde année de mise en œuvre de la décentralisation du stationnement. Désormais les produits relatifs au stationnement sont à la fois comptabilisés en fonctionnement (FPS, horodateurs) et en investissement (amendes).

RECETTE DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

en K€	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Investissement	737,65	654,50	516,85
produit des amendes de police (perçu en N+1)	737,65	654,50	516,85
Fonctionnement	790,75	1 001,54	1 238,98
Forfait Post-Stationnement		234,34	307,90
Paie ment immédiat (horodateurs, PIAF) *	790,75	767,20	931,08
Total	1 528,40	1 656,04	1 755,83

* hors fonction aide au commerce et services marchands (place du donjon et redevance taxi)

Le produit des amendes de police versé par l'Etat à la Ville en 2019 (516,8 K€) est relatif aux contraventions dressées en 2018, après la décentralisation du stationnement.

Depuis, l'amende pénale qui sanctionne les infractions au stationnement payant sur voirie (une des composantes des amendes de police) a été transformée en une redevance dont le montant est fixé par la collectivité qui en reçoit le produit : le forfait post-stationnement (FPS).

Ressources fiscales (impôts et taxes) : 65 195,6 K€

+ 960,1 K€ par rapport au CA 2018 soit +1,5 %)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Impôts et taxes	64 235,4	64 371,1	65 195,6	960,1	1,5%	824,5	1,3%
Contributions directes (TF et TH)	45 472,3	46 443,8	46 474,1	1 001,8	2,2%	30,3	0,1%
Attribution de compensation CAN	13 855,3	13 703,2	13 703,2	-152,1	-1,1%	0,0	0,0%
Droits de mutation	2 227,5	1 678,0	2 355,0	127,5	5,7%	677,0	40,3%
Taxe sur l'électricité	1 196,9	1 150,0	1 178,5	-18,4	-1,5%	28,5	2,5%
Droits de stationnement*	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	779,2	782,2	782,2	3,0	0,4%	0,0	0,0%
Autres	704,2	613,8	702,5	-1,7	-0,2%	88,7	14,5%

* retraitement suite changement de nature comptable pour les recettes relatives au stationnement sur voirie (horodateurs, PIAF, redevance taxis...), depuis 2019 ces recettes relèvent des produits et services du domaines.

Globalement, les recettes liées aux « impôts et taxes » sont supérieures aux prévisions (+ 824,5 K€ par rapport au voté), mais aussi au regard du CA 2018 (+ 960 K€).

Les contributions directes représentent 52 % des recettes réelles de fonctionnement en 2019.

A taux d'imposition constants, par la seule dynamique des bases, les contributions ont évoluées de + 1 000 K€ de CA à CA. Cette dynamique des bases est due exclusivement à la revalorisation forfaitaire décidée par l'Etat de +2,2% par rapport aux bases de 2018.

L'attribution de compensation versée par la CAN a été modifiée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) le 1^{er} octobre 2018, portant son montant 2019 à 13 703 K€, soit - 152 K€ par rapport à 2018. Cette modification s'explique par le transfert des charges liées aux compétences GEMAPI et complexe sportif de la Venise Verte.

Les droits de mutation sont en augmentation en 2019 grâce à une forte dynamique du marché immobilier portée par des taux d'intérêts bas (+ 127,5 K€ par rapport à 2018).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les **droits de stationnement sur voirie** sont comptabilisés sur une autre nature comptable.

Concernant le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**), le montant brut perçu en 2019 est de 782,2 K€ duquel il faut déduire 135,22 K€ d'atténuations de produits. Le montant net perçu en 2019 est ainsi de 646,98 K€ contre 630,87 K€ en 2018, soit une augmentation de + 16 K€.

Dotations, subventions et participations : 14 457,8 K€*(+ 250,6 K€ par rapport au CA 2018 soit + 1,8 %)*

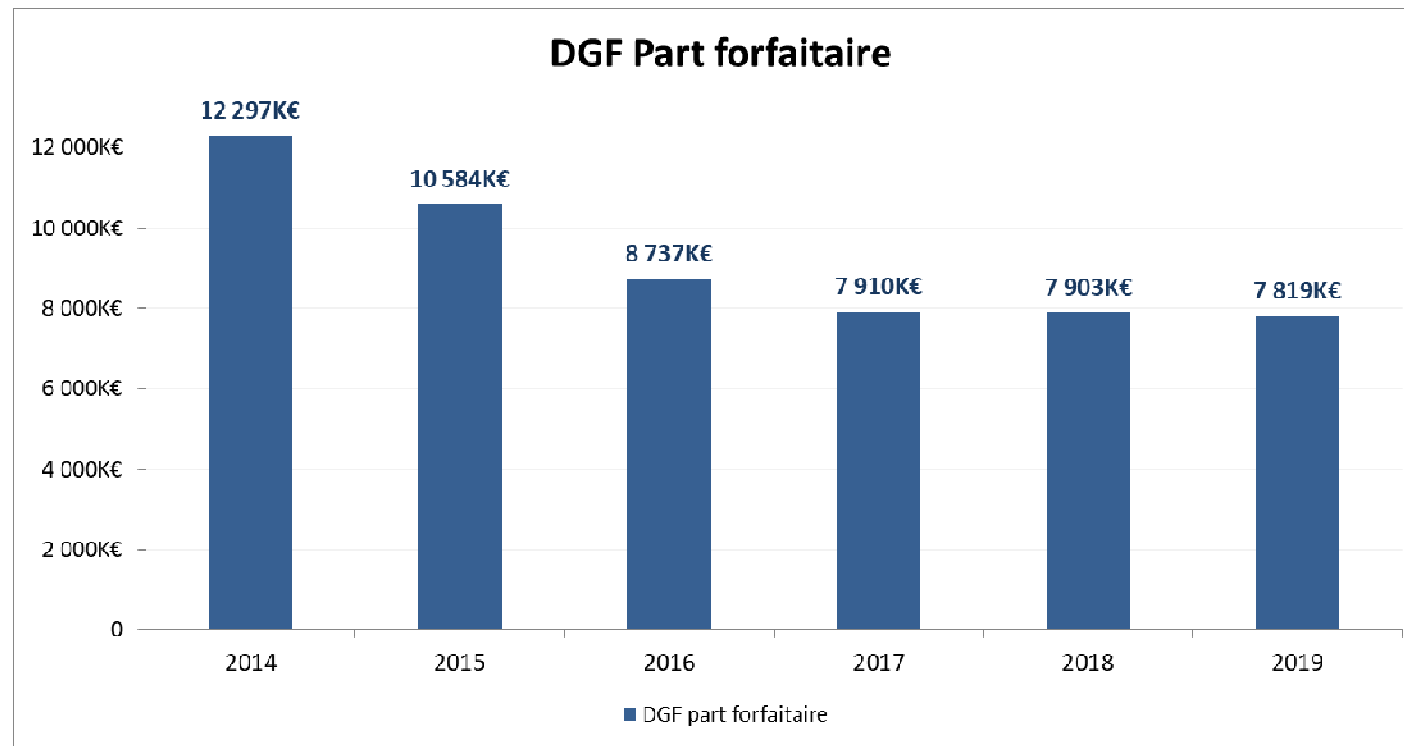
En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Dotations subventions et participations	14 207,2	14 351,3	14 457,8	250,6	1,8%	106,5	0,7%
DGF Dotation forfaitaire	7 902,8	7 818,7	7 818,7	-84,1	-1,1%	0,0	0,0%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	1 070,6	1 130,2	1 130,2	59,6	5,6%	0,0	0,0%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	653,2	725,4	725,4	72,2	11,0%	0,0	0,0%
Compensation Etat - exonération taxe foncières	175,8	182,2	182,2	6,4	3,6%	0,0	0,0%
Compensation Etat - exonération taxe d'habitation	2 181,0	2 287,0	2 287,2	106,1	4,9%	0,2	0,0%
Autres dotations et participations	2 223,7	2 207,8	2 314,2	90,4	4,1%	106,4	4,8%

Les recettes liées aux dotations et autres participations sont en augmentation de 250,6 K€ par rapport à 2018, soit + 1,8 %.

La DGF est en légère augmentation de la DGF (+47,7 K€) notamment du fait de l'intensification des parts péréquatives (DNP et DSU) compensée par une baisse de la part forfaitaire. Cette variation résulte de la volonté de l'Etat de favoriser les dotations de péréquations aux dépens de la dotation forfaitaire (voir diapo page 13).

Les compensations de l'Etat sur la fiscalité locale sont en hausse par rapport à 2018 de 112,5 K€ (+ 4,7 %), liées à l'augmentation du nombre de contribuables exonérés de la TH.

Les autres dotations et participations sont aussi en augmentation de 90 K€ (+ 4,1 %). Elles comprennent notamment le fond de compensation de la TVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles pour lesquelles 77,6 K€ ont été collectés (soit + 32 K€ par rapport à 2018). En outre a été perçu le solde du Fond National et de Prévention (+20 K€).

Dotations, subventions et participations : 14 457,8 K€*(+ 250,6 K€ par rapport au CA 2018 soit + 1,8 %)*

La part forfaitaire de la DGF est maintenue au niveau de 2017, après des années de baisse consécutives, pour plus de 4 000 K€ depuis 2014. Elle fluctue légèrement au profit des autres parts péréquatives de la DGF.

Autres produits : 2 905,4 K€*(+ 757,5 K€ par rapport au CA 2018 soit + 35,3 %)*

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Autres produits	2 147,9	1 283,1	2 905,4	757,5	35,3%	1 622,2	126,4%
Atténuations de charges (Remb. dépenses de personnels...)	111,3	55,0	59,2	-52,0	-46,8%	4,2	7,7%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles...)	686,4	766,3	766,4	80,0	11,6%	0,1	0,0%
Produits financiers	4,6	5,0	4,6	0,0	0,1%	-0,4	-8,3%
Produits exceptionnels (Remb. assurances...)	395,7	456,9	535,0	139,3	35,2%	78,1	17,1%
Reprise sur provisions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Cessions d'immobilisation	949,9	0,0	1 540,1	590,2	62,1%	1 540,1	0,0%

Les composantes de ces autres produits sont aléatoires, et donc difficilement comparables d'une année à l'autre.

Les produits issus des cessions des immobilisations représentent 1 540,1 K€, soit + 62,1 % par rapport à 2018. Des ventes exceptionnelles ont profité à l'exercice 2019, notamment la vente à la CAN d'actions de la SEMIE et des cessions de terrains.

En outre, sur la rubrique « produits exceptionnels », la vente de Certificats d'Economie d'Energie pour 92 K€ fait progresser de + 35 % cette ligne.

Les « autres produits de gestion » sont en hausse de + 80 K€ de CA à CA. Le SEV, avant son rattachement à la CAN, a remboursé les créances de l'ex régime de l'eau (dépense en contrepartie pour les admissions en non valeur).

Enfin l'évolution des atténuations de charges est liée aux remboursements sur rémunération du personnel (subrogation Sécurité Sociale) qui sont en baisse (-52 K€).

Les dépenses de fonctionnement : 77 780,5 K€

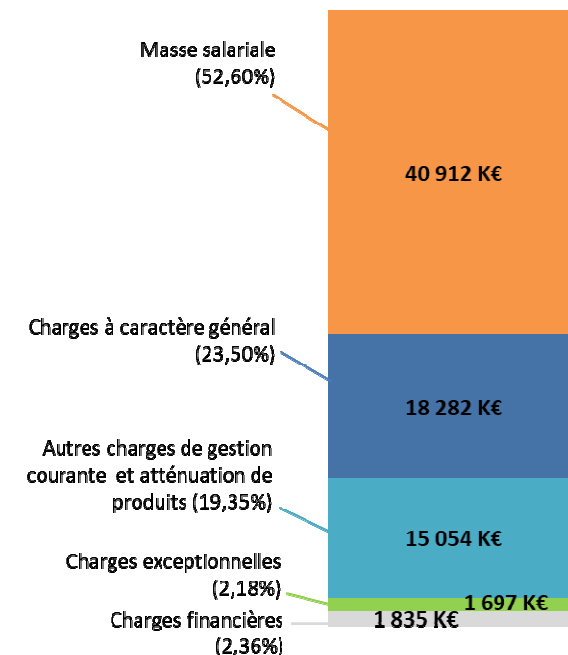
(une augmentation de 880 K€ soit + 1,1 % par rapport au CA 2018)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	76 900,5	79 376,6	77 780,5	880,0	1,1%	-1 596,2	-2,0%
Dépenses de personnel	41 288,3	41 512,7	40 912,2	-376,0	-0,9%	-600,5	-1,4%
Charges à caractère général	16 961,5	18 993,2	18 282,1	1 320,5	7,8%	-711,1	-3,7%
Autres charges de gestion courante	14 819,4	14 952,6	14 852,3	32,9	0,2%	-100,3	-0,7%
Charges financières	1 659,5	1 917,0	1 835,3	175,9	10,6%	-81,7	-4,3%
Charges exceptionnelles	1 952,3	1 793,9	1 696,6	-255,7	-13,1%	-97,4	-5,4%
Atténuations de produits et autres dépenses	219,5	207,3	201,9	-17,6	-8,0%	-5,3	-2,6%
Dépenses imprévues	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%

Le volume global des dépenses de fonctionnement augmente de +1,1% par rapport à 2018 (+ 880 K€).

Cette hausse s'inscrit dans un contexte de changement de périmètre. Depuis le 1^{er} octobre 2018, le service commun de la DSI est créé entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement est inférieur aux prévisions budgétaires (- 1 596,2 K€ soit - 2,0 %).



Dépenses de personnel : 40 912,2 K€

(- 376 K€ soit -0,9 % par rapport au CA 2018)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Dépenses de personnel	41 288,3	41 512,7	40 912,2	-376,0	-0,9%	-600,5	-1,4%
Rémunération	30 470,4	30 710,2	30 238,5	-231,9	-0,8%	-471,8	-1,5%
<i>Personnels titulaires</i>	26 553,2	26 813,5	26 151,1	-402,1	-1,5%	-662,4	-2,5%
<i>Personnels non titulaires</i>	1 017,0	1 134,2	1 132,7	115,7	11,4%	-1,5	-0,1%
<i>Apprentis et emplois d'avenir</i>	200,0	123,7	93,3	-106,7	-53,3%	-30,4	-24,6%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	2 700,2	2 638,9	2 861,4	161,2	6,0%	222,5	8,4%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 210,5	10 150,1	10 091,0	-119,5	-1,2%	-59,0	-0,6%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	525,8	554,2	518,4	-7,4	-1,4%	-35,8	-6,5%
Autres charges sociales	81,5	98,2	64,3	-17,2	-21,1%	-33,9	-34,5%

La masse salariale connaît une légère diminution en 2019, soit -376 K€ au CA 2019 par rapport au CA 2018 (- 0,9%).

Cette baisse s'inscrit dans un contexte de changement de périmètre, avec le transfert de l'urbanisme de la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1^{er} janvier 2019 (- 385 K€). Par ailleurs, l'impact de la création du service commun de la DSI entre les deux collectivités est à prendre en compte en totalité sur l'année 2019 (- 885 K €).

Pour autant, les facteurs de hausse de la masse salariale restent présents. Ainsi, les coûts liés à la carrière des agents ont été réels (poursuite de la réforme PPCR (125 K€), commissions administratives paritaires 2018-2019 (135 K€), glissement vieillesse technicité (200 K€). Par ailleurs, la Ville de Niort a mis en place le RIFSEEP à compter du 1^{er} juillet 2019 (157,5 K€).

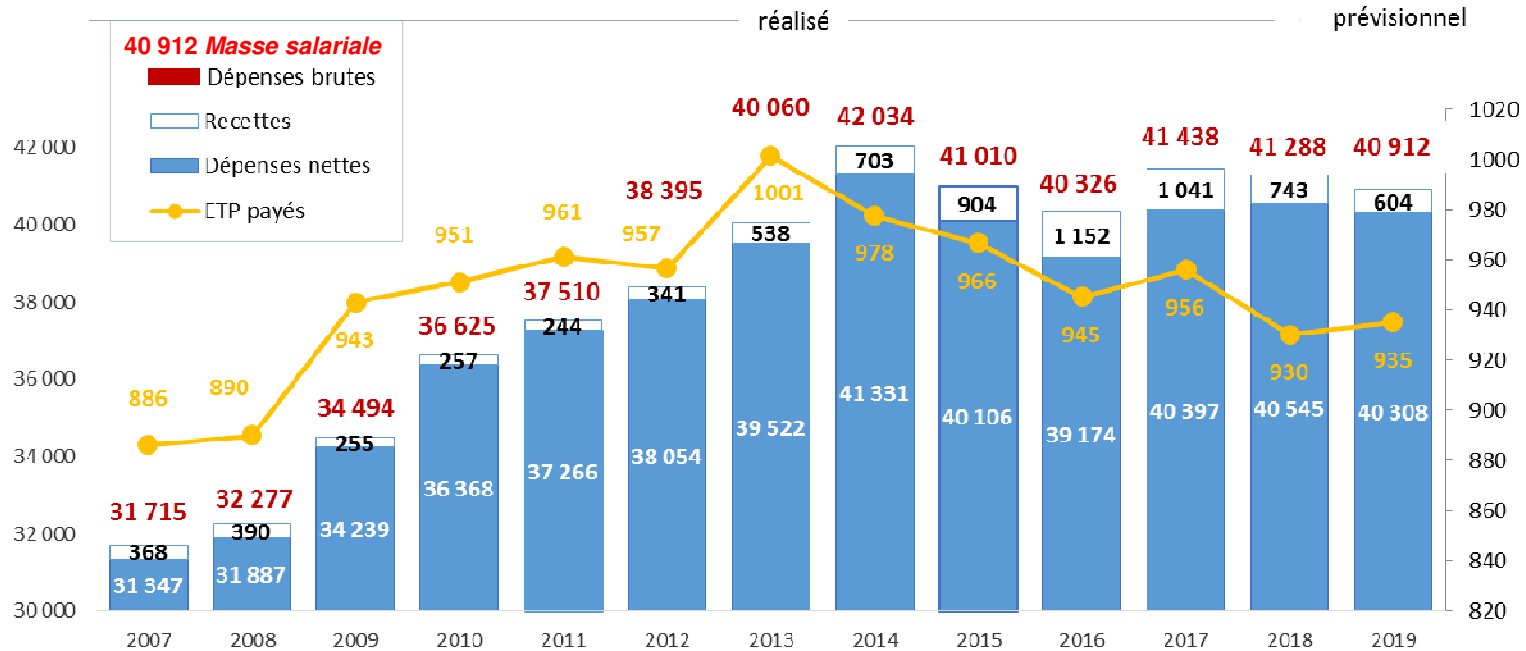
Les dépenses de personnels titulaires sont donc en légère baisse (- 1,5%), en cohérence avec une certaine stabilité du nombre de titulaires payés. Les dépenses de personnels non-titulaires sont en augmentation (+ 11,4%), en cohérence avec une augmentation du nombre de non titulaires payés.

La baisse des crédits alloués aux apprentis et emplois d'avenir (- 53,3%) s'explique par le non recrutement de contrats aidés en 2019 et le nombre moyen d'apprentis plus faible en 2019 qu'en 2018.

Le maintien d'un niveau important de crédits alloués aux personnels extérieurs (+ 6%) s'explique par l'augmentation du nombre de remplacements et renforts par des contractuels mis à disposition par le Centre de gestion, notamment au regard de la fin du dispositif des contrats aidés, l'absentéisme, les changements d'affectation pour raison médicale et la hausse de l'activité.

Le recours au Centre de gestion ne donne pas lieu au versement de charges de sécurité sociale par la Ville de Niort mais par le Centre de gestion.

Evolution de la masse salariale et du nombre d'ETP payés depuis 2007 (K€)



Les dépenses de personnel sont en diminution de 376 K€ (- 0,9%). Avec la diminution des recettes de 139 K€ (- 19 %), le volume de dépenses nettes est en baisse de 237 K€.

Côté dépenses, cela s'explique par :

- le transfert de 8 agents de l'urbanisme à la CAN (- 385 K€) et la création du service commun de la DSI (- 885 K€) qui ont un impact à la baisse,
- les dépenses liées à la carrière des agents : la PPCR, les CAP (+ 135 K€) et le glissement vieillesse technicité,
- les dépenses liées à la mise en place du RIFSEEP (+ 157,5 K€)
- le maintien des dépenses liées aux remplacements et renforts CDG (+ 161,2 K€) dans le contexte de fin des emplois aidés (- 106,7 K€), d'agents absents et/ou en repositionnement, de hausse de l'activité,
- la diminution des charges (- 144,1 K€).

Côté recettes, la baisse est liée à :

- la diminution des recettes liées aux contrats aidés suite à la fin du dispositif (- 32 K€)
- la variabilité de diverses conventions avec le CCAS (fin de la mise à disposition du médecin de prévention, (- 8 K€), le SEV (- 33 K€), la CAN (- 55 K€), FIPHFP (- 11 K€)....

Charges à caractère général : 18 282,1 K€*(+ 1320,6 K€ soit +7,8 % par rapport au CA 2018)*

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Charges à caractère général	16 961,5	18 993,2	18 282,1	1 320,6	7,8%	-711,1	-3,7%
Energie (Electricité, Chauffage, Combustibles, Carburant)	2 526,9	2 860,5	2 822,7	295,7	11,7%	-37,8	-1,3%
Contrats de prestations de services	2 496,8	2 336,2	2 184,5	-312,4	-12,5%	-151,7	-6,5%
Alimentation	1 312,7	1 368,4	1 388,6	75,9	5,8%	20,2	1,5%
Au Groupement à Fiscalité Propre (GFP) de rattachement (CAN)	1 647,3	4 065,9	3 811,2	2 163,9	131,4%	-254,7	-6,3%
Entretien et réparation Terrains	1 183,9	1 206,9	1 202,2	18,3	1,5%	-4,7	-0,4%
Maintenance	1 180,3	780,5	772,7	-407,6	-34,5%	-7,8	-1,0%
Fournitures de petit équipement et voirie	862,5	854,5	838,8	-23,7	-2,8%	-15,7	-1,8%
Autres matières et fournitures	751,0	722,8	722,6	-28,4	-3,8%	-0,2	0,0%
Impôts et Taxes Assimilées	835,7	540,8	445,1	-390,6	-46,7%	-95,7	-17,7%
Eau et assainissement	436,2	517,2	514,3	78,1	17,9%	-2,9	-0,6%
Entretien et réparation Voies et réseaux	444,4	322,9	308,0	-136,5	-30,7%	-14,9	-4,6%
Primes d'assurances	490,4	207,8	206,2	-284,1	-57,9%	-1,6	-0,7%
Frais de télécommunication	328,2	0,0	0,3	-327,9	-99,9%	0,3	0,0%
Locations	213,2	289,3	260,4	47,2	22,1%	-28,9	-10,0%
Bâtiments	264,0	283,5	257,4	-6,6	-2,5%	-26,2	-9,2%
Versements à des organ. de formation	116,8	215,0	185,1	68,4	58,6%	-29,9	-13,9%
Transports collectifs	185,9	202,5	182,2	-3,7	-2,0%	-20,3	-10,0%
Publications	158,3	130,5	118,1	-40,2	-25,4%	-12,3	-9,4%
Fournitures d'entretien	145,0	132,0	123,5	-21,5	-14,8%	-8,5	-6,4%
Frais d'affranchissement	133,5	140,6	140,6	7,1	5,3%	0,1	0,1%
Autres	1 248,4	1 815,3	1 797,4	549,1	44,0%	-17,9	-1,0%

Charges à caractère général : 18 282,1 K€*(+ 1 320,6 K€ soit +7,8 % par rapport au CA 2018)*

Les charges à caractère général sont en hausse de près de 8 % par rapport à 2018 soit + 1 320,6 K€. Le niveau de réalisation est malgré tout inférieur aux prévisions budgétaires de – 711,1 K€ soit – 3,7 %.

L'année 2019 en comparaison à 2018 doit tenir compte d'un changement structurel. En effet dans le cadre de la création du service commun DSI, les frais de personnel ont été imputés sur les charges à caractère général, au titre d'un remboursement de frais à la CAN (1 040 K€ pour une année complète).

L'augmentation du volume des charges à caractère général s'explique principalement par :

- le remboursement des charges de personnel du service mutualisé de la DSI à la CAN (au GFP de rattachement), soit + 734 K€ (1 040 K€ en année complète – 306 K€ pour 3 mois en 2018)
- l'énergie (électricité, chauffage, combustibles et carburant) en hausse de près de 300 K€ par rapport à 2018, qui s'explique d'une part par la hausse du prix du gaz, et de l'électricité mais aussi par le rattrapage de factures anciennes non traitées (175 K€).
- l'alimentation avec 75,9 K€ de plus par rapport à 2018. L'année 2019 comptabilise exceptionnellement 14 mois de facturation. Jusqu'alors un décalage de 2 mois était constaté tous les ans. Il a été corrigé en 2019. A cela s'ajoute une hausse du prix des denrées notamment sur les viandes et les produits laitiers.
- l'eau et l'assainissement augmentent aussi de 78 K€ de CA à CA. Cela s'explique par une moindre facturation en 2018 et donc un rattrapage en 2019.
- le versement à des organismes de formation avec une évolution de + 68,4 K€ par rapport à 2018, étant entendu que l'année 2018 n'était pas significative en terme de réalisations car certaines formations avaient été reportées et d'autres annulées. L'année 2019 est conforme aux années antérieures.
- les frais de télécommunication, les dépenses pour les réseaux et de la maintenance sont depuis le 1^{er} janvier 2019 supportés par la CAN et font l'objet d'un remboursement sur la ligne « au GFP de rattachement »
- les impôts et taxes assimilées sont en baisse car la comptabilisation de la gestion des déchets se fait désormais sur une autre nature comptable (dans la rubriques « Autres ») ainsi on constate une quasi stabilité de ce poste de dépenses (390 K€)

Le niveau de réalisation des autres natures de dépenses montre une maîtrise globale des dépenses.

Autres charges de gestion : 14 852,3 K€*(+ 32,9 K€, soit + 0,2 % par rapport au CA 2018)*

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Autres charges de gestion courante	14 819,4	14 952,6	14 852,3	32,9	0,2%	-100,3	-0,7%
Subventions aux personnes de droit privé (y compris contrat enfance jeunesse)	5 689,8	5 732,9	5 691,8	2,0	0,0%	-41,1	-0,7%
Subvention au CCAS	5 050,0	5 050,0	5 050,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Contribution au SDIS	2 120,8	2 050,0	2 050,0	-70,8	-3,3%	0,0	0,0%
Subvention au budget annexe Parc expo. de Noron	911,0	727,6	727,6	-183,4	-20,1%	0,0	0,0%
Autres contributions obligatoires (OGEC)	362,9	525,0	522,1	159,2	43,9%	-2,9	-0,6%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	546,1	572,0	544,5	-1,6	-0,3%	-27,5	-4,8%
Autres	138,8	295,1	266,3	127,4	91,8%	-28,8	-9,8%

Les autres charges de gestion ont connu une très légère hausse de 32,9 K€ par rapport au CA 2018 (soit + 0,2 %).

Avec un engagement significatif en faveur du monde associatif à hauteur de 5 072 K€, le montant réalisé correspond aux prévisions budgétaires établies lors du BP 2019.

La subvention attribuée au CCAS est reconduite à hauteur de 5 050 K€. A ce montant s'ajoute en dépenses la subvention correspondant au Contrat Enfance Jeunesse, reversée par la Ville au CCAS pour un montant de 618,1 K€ en 2019 (en très légère hausse par rapport à 2018 +10 K€, en outre ce reversement a pour origine une recette équivalente perçue par la Ville de la part de la CAF).

La contribution au SDIS est en baisse de 70,8 K€, conformément à l'évolution dégressive de la contribution de la Ville de Niort.

La subvention versée au budget annexe Parc des expositions de Noron est aussi en baisse de 183 K€ par rapport à 2018 et correspond au besoin pour maintenir l'équipement en condition opérationnelle.

Par ailleurs la collectivité a admis en non valeur toutes les recettes non recouvrées de l'ex régie de l'eau avant le transfert du SEV à la CAN (recette en contrepartie), pour 118 K€ (rubrique « autres »).

Enfin, à partir de septembre 2019, l'instruction obligatoire à partir de 3 ans s'est imposée aux collectivités par la Loi pour l'école de la confiance ainsi la contribution obligatoire aux OGEC a augmenté de 159 K€ par rapport au CA 2018 (cette nouvelle charge sera compensée en 2021).

Charges financières : 1 853,3 K€ (+ 175,9 K€, soit + 10,6 % par rapport au CA 2018)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Charges financières	1 659,5	1 917,0	1 853,3	175,9	10,6%	-81,7	-4,3%
Intérêts emprunts (intérêts réglés à échéance + rbt intérêt CAN)	1 669,8	1 862,0	1 549,0	-120,9	-7,2%	-313,0	-16,8%
Intérêts des autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Intérêts / Rattachement des ICNE	-10,4	50,0	-18,6	-8,3	79,7%	-68,6	-137,3%
Autres charges financières	0,0	5,0	305,0	305,0	0,0%	300,0	NS

Le montant des charges financières s'établit à 1 853,3 K€ en 2019, il est en augmentation par rapport à 2018 de 10,6 % (soit + 175,9 K€).

Mais reste légèrement inférieur au montant prévu au budget (- 81,7 K€).

En effet en 2019, 4 prêts d'un montant total de 8 029 K€ ont été refinancés par un nouvel emprunt à taux fixe (0,52% sur 10 ans). Cette opération financière se soldera par une économie de 425 K€ sur la durée restante du prêt, même si elle a occasionné en 2019 des indemnités à hauteur de 312 K€.

De plus, deux nouveaux prêts ont été encaissés sur cet exercice mais n'ont pas nécessité de remboursement.

Enfin, la collectivité a profité encore en 2019 de taux toujours très bas sur les marchés bancaires.

Charges exceptionnelles : 1 696,6 K€ (- 255,7 K€, soit -13,1 % par rapport au CA 2018)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Charges exceptionnelles	1 952,3	1 793,9	1 696,6	-255,7	-13,1%	-97,4	-5,4%
Subvention au budget annexe Stationnement	1 078,0	781,3	781,3	-296,7	-27,5%	0,0	0,0%
Contrat de gestion et exploitation Acclameur	711,8	778,5	718,4	6,6	0,9%	-60,1	-7,7%
Autres	162,5	234,2	196,9	34,4	21,2%	-37,2	-15,9%

Au titre des charges exceptionnelles on retrouve la subvention au budget annexe des activités relevant d'un service public industriel et commercial (SPIC). Ainsi ont été versés 781 K€ pour équilibrer le budget annexe Stationnement en 2019, soit 297 K€ de moins qu'au CA 2018. Les résultats de 2018 ont permis de limiter la subvention exceptionnelle du budget principal, conjugué à l'effet des recettes d'exploitation stables et des dépenses d'exploitation en baisse (fin du dispositif du coefficient de déduction de la TVA pour l'heure gratuite au parking de la Brèche). Enfin peu d'investissements ont été réalisés en 2019.

Par ailleurs, la compensation de service public versée au délégataire So Space pour l'exploitation de l'Acclameur représente 718,4 K€, soit une évolution de 0,9% par rapport au CA 2018 (+6,6 K€).

Atténuations de produits : 201,9 K€ (- 17,6 K€, soit - 8 % par rapport au CA 2018)

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
Atténuations de produits	219,5	220,5	201,9	-17,6	-8,0%	-18,6	-8,4%

Les atténuations de produits concernent des reversements de fiscalité, dont le FPIC qui est désormais perçu brut en recettes et qui doit faire l'objet d'un reversement en dépenses (135,22 K€ sur l'exercice 2019). Les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants sont aussi comptabilisés dans cette rubrique, soit 38 K€ pour l'année 2019, ainsi que les dégrèvements pour les friches commerciales (17,7 K€).

Les dépenses d'investissement hors amortissement du capital : 27 756,5 K€

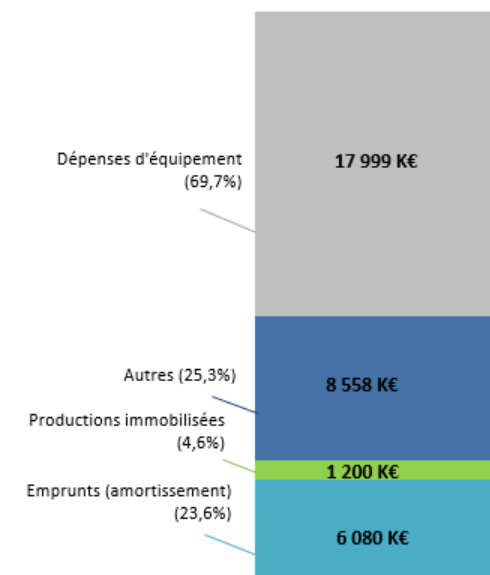
En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Restes à réaliser	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)
TOTAL	15 366,5	36 394,0	27 756,5	6 522,9	12 390,0	80,6%	-8 637,5	-23,7%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 141,2	26 489,1	17 998,7	6 522,9	3 857,5	27,3%	-8 490,4	-32,1%
URBANISME ET HABITAT	3 416,0	12 115,4	9 113,1	1 574,9	5 697,1	166,8%	-3 002,3	-24,8%
SECURITE PUBLIQUE	92,4	211,3	139,9	70,1	47,5	51,4%	-71,4	-33,8%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	6 042,0	5 833,0	4 143,0	1 487,0	-1 899,0	-31,4%	-1 690,1	-29,0%
EDUCATION ET JEUNESSE	919,8	3 799,8	1 768,5	1 895,9	848,6	92,3%	-2 031,3	-53,5%
SPORT	307,8	953,9	433,3	405,9	125,4	40,8%	-520,7	-54,6%
CULTURE	39,0	416,7	322,0	104,4	283,0	725,8%	-94,7	-22,7%
LES RESSOURCES	3 324,2	3 158,9	2 079,0	984,8	-1 245,2	-37,5%	-1 079,9	-34,2%
PRODUCTION IMMOBILISEE	1 200,0	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
AUTRES DEPENSES	25,3	8 704,9	8 557,8	0,0	8 532,5	33760,3%	-147,1	-1,7%

Le volume global des dépenses d'investissement réalisées en 2019 s'élève à 27 756,5 K€, contre 15 366,5 K€ réalisées en 2018, soit une hausse de 80,6%. Si on neutralise le refinancement de la dette (8 030 K€), ce sont 4 360 K€ de dépenses d'investissement réalisées en plus, soit + 28,37 % en 2019.

Concernant les dépenses d'équipement, sur les 26 489,1 K€ votés, près de 68 % ont été réalisés en 2019. Elles s'élèvent donc à 17 998,7 K€ contre 14 141,2 K€ en 2018 soit une progression de + 27,2%.

En outre, un volume de 6 522 K€ de restes à réaliser sont reportés sur l'exercice suivant et près de 2 000 K€ ont été abandonnés.

Les productions immobilisées bénéficient du même volume de réalisation depuis quelques années, soit 1 200 K€. 8 030 K€ de refinancement de la



Dépenses d'équipement : 17 998,7 K€

(+ 3 857,5 K€ soit + 27,3 % par rapport au CA 2018)

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Restes à réaliser	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en %)
TOTAL	15 366,5	36 394,0	27 756,5	6 522,9	12 390,0	80,6%	-8 637,5	-23,7%	-2 114,6	-5,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 141,2	26 489,1	17 998,7	6 522,9	3 857,5	27,3%	-8 490,4	-32,1%	-1 967,5	-7,4%
URBANISME ET HABITAT	3 416,0	12 115,4	9 113,1	1 574,9	5 697,1	166,8%	-3 002,3	-24,8%	-1 427,4	-11,8%
1 PLANIFICATION URBAINE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	
2 ACTION FONCIERE	183,6	443,0	197,1	188,0	13,5	7,3%	-245,9	-55,5%	-57,9	-13,1%
3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN	3 054,7	11 332,4	8 895,7	1 143,5	5 841,0	191,2%	-2 436,7	-21,5%	-1 293,2	-11,4%
Action Cœur de Ville	17,6	15,1	10,1	0,0	-7,6	-42,9%	-5,0	-33,2%	-5,0	-33,2%
Place et rue de L'Hotel de Ville	25,8	0,0	0,0	0,0	-25,8	-100,0%	0,0	0,0%	0,0	
Les Halles	0,0	198,9	0,0	197,6	0,0	0,0%	-198,9	-100,0%	-1,3	-0,7%
OPAH RU requalification du centre ville	283,7	279,7	212,3	23,4	-71,4	-25,2%	-67,3	-24,1%	-43,9	-15,7%
Verrière passage du commerce	3,0	167,0	31,7	135,3	28,8	970,3%	-135,3	-81,0%	0,0	0,0%
ORU	96,8	16,1	0,0	13,7	-96,8	-100,0%	-16,1	-100,0%	-2,4	-14,7%
ZAC Terre de Sport	44,0	402,2	318,3	59,0	274,3	623,5%	-83,9	-20,9%	-24,9	-6,2%
Stationnement	772,2	42,3	6,0	32,7	-766,1	-99,2%	-36,3	-85,8%	-3,6	-8,5%
Ilot Champommier	1,0	19,8	0,0	17,8	-1,0	-100,0%	-19,8	-100,0%	-2,0	-10,2%
Vallée de Bellevue	22,1	85,7	1,0	81,7	-21,1	-95,3%	-84,6	-98,8%	-3,0	-3,5%
Parc Naturel Urbain	1 483,4	9 496,3	8 020,9	409,2	6 537,5	440,7%	-1 475,3	-15,5%	-1 066,2	-11,2%
Brèche	8,8	192,6	94,2	44,8	85,4	975,5%	-98,4	-51,1%	-53,6	-27,8%
Requalification des entrées de ville	282,1	18,2	15,2	0,0	-266,9	-94,6%	-3,0	-16,6%	-3,0	-16,6%
Contrat de Ville	14,3	338,0	156,4	105,8	142,1	993,2%	-181,6	-53,7%	-75,7	-22,4%
4 HABITAT	177,6	340,0	20,3	243,5	-157,4	-88,6%	-319,7	-94,0%	-76,3	-22,4%
Subvention opérateurs logements social	177,6	340,0	20,3	243,5	-157,4	-88,6%	-319,7	-94,0%	-76,3	-22,4%

Concernant l'AP/CP Port Boinot (item Parc Naturel Urbain) et le CIAP, ce sont près de 7 814 K€ de dépenses qui ont été réalisées. Ainsi ont été engagés les travaux relatifs à l'ensemble des patrimoines (séchoir, hangars, et château d'eau), à l'aménagement des espaces publics paysagers comme l'installation des passerelles et la réfection du Boulevard Main ainsi qu'à la réalisation du jardin de la Maison Patronale et des berges de la Sèvre naturelle.

En 2019, lors du renouvellement de contrat de DSP Acclameur, les biens de retour ont été intégrés dans l'actif de la Ville (Zac Terre de sport 240 K€).

La ligne « OPAH RU requalification du centre-ville » concerne les subventions pour les logements (199 K€).

Des travaux sur le groupe scolaire Jules Ferry dans le cadre du Contrat de Ville ont été réalisés, et les esquisses du projet de Denfert Rochereau ont été indemnisées.

Dépenses d'équipement : 17 998,7 K€

(+ 3 857,5 K€ soit + 27,3 % par rapport au CA 2018)

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Restes à réaliser	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en %)
TOTAL	15 366,5	36 394,0	27 756,5	6 522,9	12 390,0	80,6%	-8 637,5	-23,7%	-2 114,6	-5,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 141,2	26 489,1	17 998,7	6 522,9	3 857,5	27,3%	-8 490,4	-32,1%	-1 967,5	-7,4%
SECURITE PUBLIQUE	92,4	211,3	139,9	70,1	47,5	51,4%	-71,4	-33,8%	-1,3	-0,6%
Vidéo protection Centre Ville	8,5	210,0	139,9	70,1	131,4	1546,8%	-70,1	-33,4%	0,0	0,0%
Schéma communal de défense extérieure contre les incendies	83,9	1,3	0,0	0,0	-83,9	-100,0%	-1,3	-100,0%	-1,3	-100,0%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	6 042,0	5 833,0	4 143,0	1 487,0	-1 899,0	-31,4%	-1 690,1	-29,0%	-203,1	-3,5%
6 ACCESSIBILITE ET HANDICAP	327,6	380,6	313,3	0,0	-14,3	-4,4%	-67,3	-17,7%	-67,3	-17,7%
7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC	4 974,7	4 618,8	3 317,8	1 259,5	-1 656,9	-33,3%	-1 301,0	-28,2%	-41,5	-0,9%
Voirie	1 320,2	2 136,1	1 872,7	345,4	552,5	41,9%	-263,4	-12,3%	82,0	3,8%
Mobilité éclairage public	2 571,6	1 496,0	844,6	558,2	-1 727,1	-67,2%	-651,5	-43,5%	-93,3	-6,2%
Espaces verts naturels	201,5	180,1	123,6	59,5	-77,9	-38,7%	-56,5	-31,4%	3,0	1,7%
Opérations d'aménagement	626,2	544,4	358,4	161,2	-267,9	-42,8%	-186,1	-34,2%	-24,9	-4,6%
Crédits de quartiers	255,2	262,2	118,6	135,2	-136,6	-53,5%	-143,6	-54,8%	-8,4	-3,2%
8 PATRIMOINE HISTORIQUES ET CULTUEL	212,1	352,2	129,8	104,4	-82,2	-38,8%	-222,4	-63,1%	-118,0	-33,5%
Pilori	0,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	-15,0	-100,0%	-15,0	-100,0%
Hotel de Ville	27,5	88,7	24,2	35,3	-3,3	-12,1%	-64,5	-72,7%	-29,2	-32,9%
Eglises	54,6	108,7	18,5	20,1	-36,1	-66,1%	-90,2	-83,0%	-70,1	-64,5%
Presbytères	7,3	0,1	0,1	0,0	-7,2	-98,7%	0,0	-0,5%	0,0	-0,5%
Cimetières	122,6	139,7	87,0	49,0	-35,5	-29,0%	-52,7	-37,7%	-3,7	-2,6%
9 AUTRES EQUIPEMENTS ET OPERATIONS TRA	527,6	481,3	382,0	123,1	-145,6	-27,6%	-99,3	-20,6%	23,8	4,9%

Le déploiement du système de vidéoprotection s'est poursuivi en 2019, avec l'installation de caméras dans les secteurs Gare, rue St Gelais. De plus les études pour l'implantation de caméras ont été effectuées pour le site de Port Boinot.

Concernant l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) (rubrique « 6 Accessibilité et handicap »), les études et travaux se poursuivent. Ainsi, plus de 300 K€ ont été réalisés. Il s'agit notamment de travaux effectués dans les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry et Emile Zola et Edmond Proust), dans les équipements sportifs (le boulodrome de Galuchet et le golf), mais aussi au petit théâtre Jean Richard et à la mairie de quartier du Clou Bouchet.

Dans la continuité de 2018, un volume important de crédits a permis de réaliser des travaux de voiries et des opérations d'aménagement (2 231,1 K€ contre 1 946,4 K€ en 2018), tels que la rue Basse, la rue du fief des Amourettes, la rue de Goise, etc.

Dans la rubrique « mobilité éclairage public », on retrouve plus particulièrement le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) pour lequel 780 K€ ont été réalisés et 522 K€ font l'objet de restes à réaliser.

Dépenses d'équipement : 17 998,7 K€*(+ 3 857,5 K€ soit + 27,3 % par rapport au CA 2018)*

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Restes à réaliser	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en %)
TOTAL	15 366,5	36 394,0	27 756,5	6 522,9	12 390,0	80,6%	-8 637,5	-23,7%	-2 114,6	-5,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 141,2	26 489,1	17 998,7	6 522,9	3 857,5	27,3%	-8 490,4	-32,1%	-1 967,5	-7,4%
EDUCATION ET JEUNESSE	919,8	3 799,8	1 768,5	1 895,9	848,6	92,3%	-2 031,3	-53,5%	-135,4	-3,6%
10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	891,9	1 957,9	1 030,6	811,8	138,7	15,6%	-927,3	-47,4%	-115,5	-5,9%
Bâtiments scolaires	607,3	1 652,5	769,1	765,6	161,8	26,6%	-883,3	-53,5%	-117,7	-7,1%
Equipement et matériel scolaire	117,1	61,3	51,0	11,8	-66,1	-56,5%	-10,3	-16,9%	1,5	2,4%
Restauration scolaire	161,3	231,7	202,3	30,2	41,0	25,4%	-29,4	-12,7%	0,8	0,4%
Equipements et matériels péri-scolaires	6,2	12,4	8,2	4,1	2,0	31,8%	-4,2	-34,1%	-0,1	-1,1%
11 JEUNESSE	27,9	1 841,9	737,9	1 084,1	709,9	2540,4%	-1 104,0	-59,9%	-19,9	-1,1%
SPORT	307,8	953,9	433,3	405,9	125,4	40,8%	-520,7	-54,6%	-114,8	-12,0%
Equipements sportifs	248,4	860,0	379,6	378,6	131,2	52,8%	-480,4	-55,9%	-101,8	-11,8%
Matériel sportif	59,4	94,0	53,7	27,3	-5,7	-9,7%	-40,3	-42,9%	-13,0	-13,8%
CULTURE	39,0	416,7	322,0	104,4	283,0	725,8%	-94,7	-22,7%	9,7	2,3%
LES RESSOURCES	3 324,2	3 158,9	2 079,0	984,8	-1 245,2	-37,5%	-1 079,9	-34,2%	-95,1	-3,0%
14 SYSTÈME D'INFORMATION	1 569,7	855,2	509,8	297,6	-1 059,9	-67,5%	-345,5	-40,4%	-47,9	-5,6%
15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX	567,6	609,9	342,7	275,3	-224,9	-39,6%	-267,2	-43,8%	8,1	1,3%
Pôle technique	138,0	367,8	262,7	139,5	124,8	90,4%	-105,1	-28,6%	34,4	9,4%
Pôle administratif	429,6	242,0	80,0	135,7	-349,7	-81,4%	-162,1	-67,0%	-26,4	-10,9%
16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS	1 186,9	1 693,8	1 226,6	411,9	39,7	3,3%	-467,2	-27,6%	-55,3	-3,3%
dont Flotte de véhicules	522,9	949,7	700,8	95,2	178,0	34,0%	-248,9	-26,2%	-153,7	-16,2%
dont Engins et matériels	258,4	218,1	163,6	207,7	-94,7	-36,7%	-54,5	-25,0%	153,2	70,2%
PRODUCTION IMMOBILISEE	1 200,0	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
AUTRES DEPENSES	25,3	8 704,9	8 557,8	0,0	8 532,5	33760,3%	-147,1	-1,7%	-147,1	-1,7%

Sur cet exercice encore, les efforts sur le domaine scolaire se poursuivent. Ainsi plus de 1 000 K€ de travaux ont été réalisés notamment dans les groupes scolaires Jacques Prévert, Jules Ferry et Georges Sand. En tenant compte des restes à réaliser ce sera plus de 1 800 K€ dévolus à la thématique « Scolaire et périscolaire ».

Dans la rubrique « sport » on note aussi une progression des dépenses. Elles concernent notamment les travaux dans les vestiaires de Cholette, le centre régional de tennis, l'espace loisirs mais aussi le site de Galuchet. Ainsi que des études pour la salle omnisport Barra qui va connaître prochainement d'importants travaux, et les futurs vestiaires de Pissardant.

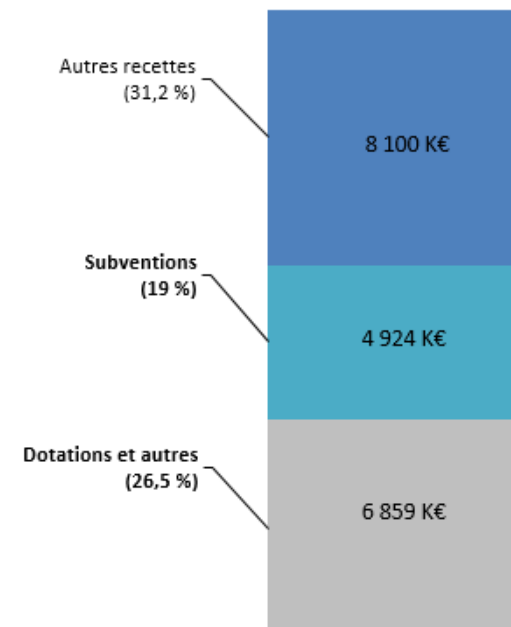
Dans le domaine culturel, les travaux du Moulin du Roc ont commencé concomitamment à ceux de l'Agglo.

Les recettes d'investissement : 19 882,3 K€

En K€	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Restes à réaliser	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / Voté 2019 (en %)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en k€)	Ecart CA 2019+ RAR / Voté 2019 (en %)
TOTAL	12 214,7	21 590,0	19 882,3	1 541,5	7 667,6	62,8%	-1 707,7	-7,9%	-166,2	-0,8%
Dotations, Fond divers et réserves	8 507,8	6 900,0	6 859,2	0,0	-1 648,6	-19,4%	-40,8	-0,6%	-40,8	-0,6%
FCTVA	1 768,1	1 900,0	1 861,2	0,0	93,1	5,3%	-38,8	-2,0%	-38,8	-2,0%
Taxe d'aménagement	939,7	800,0	798,0	0,0	-141,7	-15,1%	-2,0	-0,3%	-2,0	-0,3%
Excédents de fonctionnement capitalisés	5 800,0	4 200,0	4 200,0	0,0	-1 600,0	-27,6%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Subventions	3 686,4	6 431,6	4 923,6	1 519,2	1 237,2	33,6%	-1 508,1	-23,4%	11,1	0,2%
Subventions dont Op. pour compte de tiers et sous mar	3 031,9	5 914,8	4 393,8	1 519,2	1 361,9	44,9%	-1 521,0	-25,7%	-1,8	0,0%
Amendes de police	654,5	516,9	516,9	0,0	-137,6	-21,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Participation pour non réal d'aires de stationnement	0,0	0,0	12,9	0,0	0,0	0,0%	12,9	0,0%	12,9	0,0%
Autres Recettes	20,5	8 258,4	8 099,6	22,3	8 079,0	39316,2%	-158,8	-1,9%	-136,5	-1,7%
Autres immobilisations financières	0,0	96,4	60,5	22,3	60,5	0,0%	-35,9	-37,2%	-13,6	-14,1%
Opérations financières	20,5	8 162,0	8 039,1	0,0	8 018,5	39021,8%	-122,9	-1,5%	-122,9	-1,5%

Hors emprunts nouveaux, un volume de 19 882,3 K€ de recettes d'investissement a été exécuté en 2019 (soit 92 % du montant voté) soit une hausse importante de 62,8% par rapport à l'exercice 2018.

- **Le Fonds de Compensation pour la TVA** : 1 861,2 K€, soit légèrement en dessous de la prévision budgétaire et 93,1 K€ de plus qu'en 2018 (ce montant est lié au volume d'investissements réalisés l'année précédente).
- **Les produits de la taxe d'aménagement** : 798 K€ (contre 939,7 K€ en 2018), conforme au montant voté.
- **Le produit des amendes de police** reversé par l'Etat s'élève en 2019 à 516,9 K€. Depuis le 1^{er} janvier 2018, avec la décentralisation du stationnement, certaines amendes pénales sont transformées en redevance ce qui a eu pour conséquence une réduction sur cette ligne.
- **Les subventions** perçues pour certaines opérations d'investissement s'élèvent à 4 393,8 K€ (notamment 1 590 K€ pour Port Boinot, 954 K€ pour le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, 487 K€ pour le CSC et la crèche Place du port). Certaines font l'objet de reports en 2020 pour un volume de 1 519 K€.



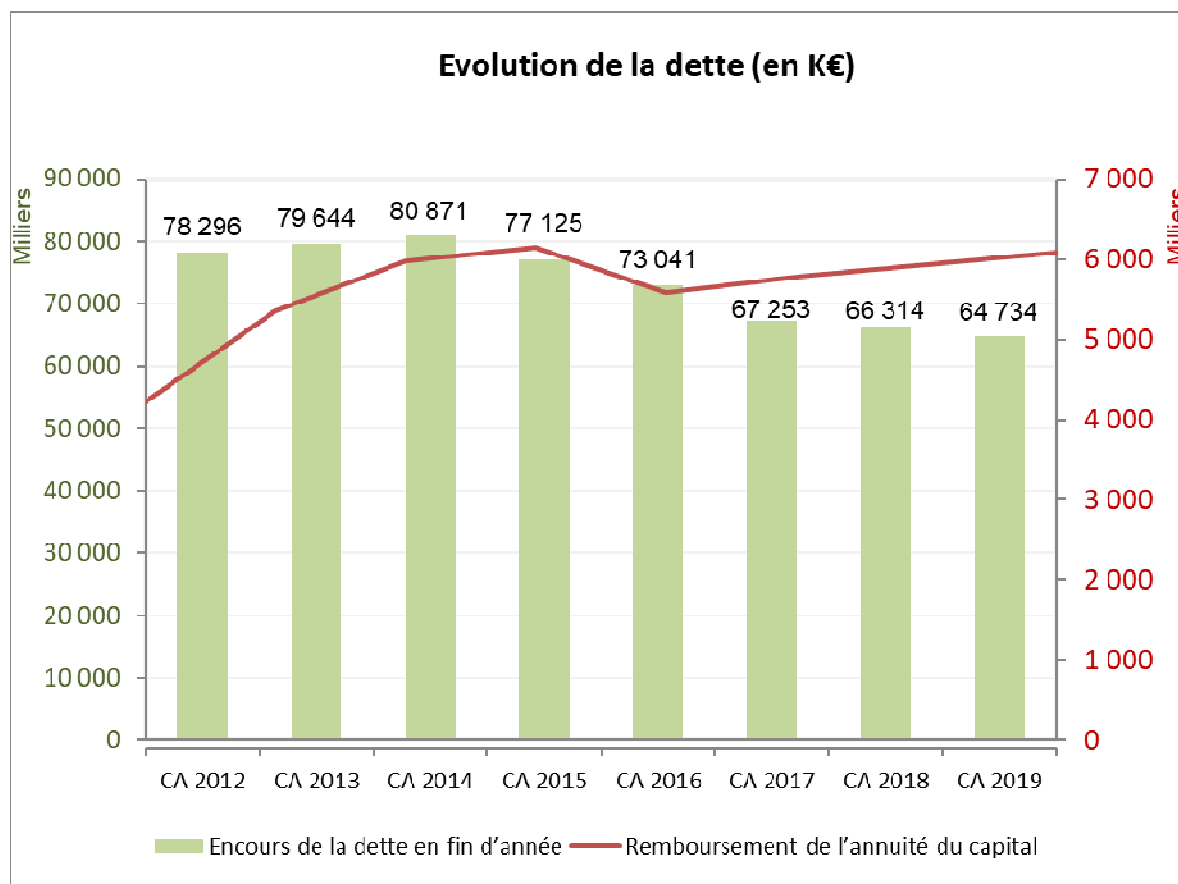
En K€		CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
A	Encours de la dette début d'année	60 509,03	78 295,98	79 644,29	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14	66 314,19
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année	22 000,00	6 704,00	7 200,00	2 400,00	1 500,00	0,00	5 000,00	4 500,00
b2	Remboursement de l'annuité du capital	4 213,05	5 355,69	5 973,30	6 146,00	5 584,37	5 787,47	5 938,95	6 080,34
B = b1 - b2	Flux net de la dette	17 786,95	1 348,31	1 226,70	-3 746,00	-4 084,37	-5 787,47	-938,95	-1 580,34
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	78 295,98	79 644,29	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14	66 314,19	64 733,85
Pour mémoire :									
	Annuité de remboursement en capital	4 213,00	5 355,70	5 973,30	6 146,00	5 584,00	5 787,50	5 938,95	6 080,34
	Annuité de remboursement d'intérêts	1 759,40	2 432,70	2 434,80	2 378,50	2 325,70	1 826,50	1 669,85	1 549,00
	Montant total de l'annuité	5 972,40	7 788,40	8 408,10	8 524,50	7 909,70	7 614,00	7 608,80	7 629,33
	Trésorerie	13 795,98	4 293,74	11 610,77	14 368,37	12 931,38	7 408,01	9 902,31	8 379,02

La répartition de l'encours du budget principal au 31/12/2019 :

- L'encours en taux fixe représente 68 % (encours Ville de Niort + conventions avec la CAN) = 43 865 K€
- L'encours en taux variable (simple) représente 32 % = 20 868 K€

Tous les emprunts souscrits par la collectivité sont classés 1-A dans la charte Gissler, c'est-à-dire sans risque.

Au cours de l'année 2019, la Ville a encaissé deux emprunts contractualisés au titre des restes à réaliser 2017 et 2018, pour un montant total de 4 500 K€. Elle a par ailleurs remboursé 6 080 K€ en capital. Ce qui permet de réduire son encours de 1 580 K€ par rapport à 2018.



Afin de financer ses dépenses d'investissement reportées en 2020, la Ville a contractualisé un emprunt de 5 millions d'euros souscrit avec La Banque Postale pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 1,06 %.

Ce prêt dispose d'une phase de mobilisation qui se termine au 04/02/2021.

En application de la Loi n°2008-32 du 22/01/2018 de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022, la Ville de Niort a signé un contrat financier avec l'Etat pour une durée de 3 ans (2018 à 2020).

Il est attendu par ce contrat que les collectivités contribuent à l'effort de réduction du déficit public du pays.

Dans ce contrat, il est prévu 3 grands principes qui s'appliquent au budget principal uniquement, à savoir :

- limiter la hausse des dépenses de fonctionnement à + 1,2 % (inflation comprise) de compte administratif à compte administratif entre 2018 et 2020.
- maîtriser le besoin de financement (flux net de dette)

Hors contrat (la Ville respecte déjà cet agrégat) :

- limiter l'endettement (capacité de désendettement qui ne doit pas dépasser 12 années pour les collectivités territoriales)

⇒ **Le compte administratif 2017 constitue une référence pour la mise en œuvre de ce dispositif qui prévoit des indicateurs spécifiques.**

Une évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) limitée à +1,2 % par an

Pour l'exercice 2019, les dépenses réelles de fonctionnement retenues au contrat sont de :

En K€	CA 2019
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors résultat reporté	77 780,4
- Atténuations de produits	201,9
- Dotations aux amortissements et provisions	0
- Atténuations de charges	59,2
DRF RETENUES AU CONTRAT	77 519,3
- Retraitements	57,8
DRF après retraitements	77 461,5

Pour l'exercice 2019, un retraitement des DRF retenues au contrat est opéré : le transfert de la compétence GEMAPI (+112 K€) et l'extension de compétence pour l'école de la confiance (-170 K€).

L'évolution des DRF entre 2018 et 2019 est de 1,16%.

=> L'engagement est pleinement rempli.

En K€ (en données de CA)	Rappel de la base 2017	2018	2019	2020
DRF RETENUES AU CONTRAT	77 883	78 818	79 763,8	80 721
DRF REALISEES	77 883	76 570	77 461,5	-

La maîtrise du besoin de financement

La loi du 22 janvier 2018 définit le besoin de financement d'une collectivité (ou capacité de financement si le solde est positif) comme la différence entre les emprunts encaissés et les remboursements de dette en capital.

En K€	CA 2018
Besoin de financement contractualisé	0
Dette encaissée	12 539,1
- Dette remboursée	14 116,3
Besoin de financement constaté	- 1 577,2

Depuis 2015, avec une stratégie de redressement de sa situation financière, la collectivité a limité le recours à l'emprunt.

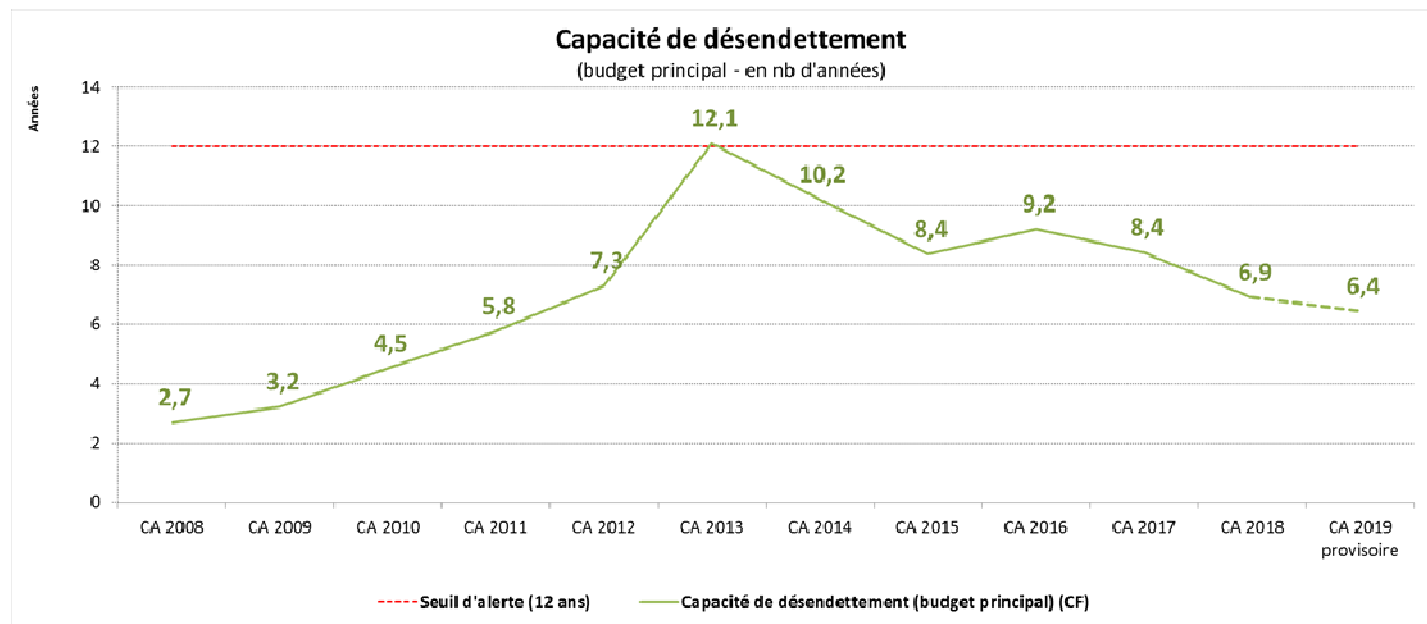
Pour l'année 2019, la collectivité a ainsi remboursé davantage de capital (dont un refinancement de 8 030 K€) qu'elle n'a contracté de nouveaux emprunts. Par conséquent, le besoin de financement se situe à - 1 577 K€ en 2019, assurant ainsi la continuité des efforts de maîtrise déjà établis.

En K€	Rappel de la base 2017	2018	2019	2020
BESOIN DE FINANCEMENT RETENU AU CONTRAT	- 5 786	- 1 000	0	1 000
BESOIN DE FINANCEMENT OBTENU	- 5 786	-943	- 1 577,3	-

La maîtrise de la capacité de désendettement (non soumis au contrat financier)

Ce ratio est défini par la loi du 22 janvier 2018 comme étant le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement déduction faite de certaines charges n'appartenant pas à la classe 6, des dotations aux amortissements et des provisions).

A noter que la production immobilisée (travaux en régie qui représentent environ 1 200 K€/an) n'est pas incluse dans le calcul de la CAF brute tel que définie pour le contrat financier.



Grâce à la progression des recettes et la maîtrise de ces dépenses, la Ville de Niort maintient ses efforts en matière d'investissements.

L'année 2019 confirme la tendance à la baisse de la capacité de désendettement.

Les budgets annexes

BUDGET STATIONNEMENT - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Pour le budget annexe Stationnement, l'exercice 2019 se solde par un excédent de 165,8 K€ en exploitation et un déficit de 346 K€ en investissement.

Avec les résultats antérieurs et les restes à réaliser, le résultat global de clôture se situe à + 116,0 K€.

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	2 387 193,89 €	Recettes	469 492,96 €
Dépenses	2 221 398,33 €	Dépenses	815 404,39 €
Résultat de l'exercice	165 795,56 €	Résultat de l'exercice	-345 911,43 €
Résultat antérieur	102 878,96 €	Résultat antérieur	248 426,46 €
Résultat cumulé	268 674,52 €	Résultat cumulé	-97 484,97 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-55 170,27 €
		Résultat net de l'investissement	-152 655,24 €
Résultat net cumulé		116 019,28 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Ecart		Ecart	
					CA 2019 / CA 2018 (en k€)	CA 2019 / CA 2018 (en %)	CA 2019 / VOTE 2019 (en k€)	CA 2019 / VOTE 2019 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	2 229,59	1 890,85	1 977,19	-252,39	-11,3%	86,34	4,6%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	1 830,56	1 795,75	1 786,40	-44,15	-2,4%	-9,35	-0,5%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRE-DRE)	399,03	95,10	190,79	-208,24	-52,2%	95,69	100,6%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	399,03	95,10	190,79	-208,24	-52,2%	95,69	100,6%
F	Amortissement d'emprunt	148,93	403,00	401,32	252,39	169,5%	-1,68	-0,4%
G = E - F	Autofinancement net	250,10	-307,90	-210,53	-460,63	-184,2%	97,37	-31,6%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	102,88	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	250,10	-205,02	-210,53	-460,63	-184,2%	-5,50	2,7%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	50,24	76,20	2,39	-47,86	-95,3%	-73,82	-96,9%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	716,02	281,22	32,80	-683,23	-95,4%	-248,43	-88,3%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	665,78	205,02	30,41	-635,37	-95,4%	-174,61	-85,2%
I	Financement disponible pour l'investissement	250,10	-205,02	-210,53	-460,63	-184,2%	-5,50	2,7%
O = -N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	1 830,6	1 795,8	1 786,4	-44,2	-2,4%	RECETTES	2 229,6	1 890,8	1 977,2	-252,4	-11,3%
Charges à caractère général	1 135,7	1 165,3	1 160,9	25,2	2,2%	Subvention d'équilibre du budget principal	1 078,0	781,3	781,3	-296,7	-27,5%
Charges financières	319,7	264,5	264,2	-55,5	-17,4%	Remboursement de frais	109,0	111,4	106,7	-2,2	-2,1%
Charges exceptionnelles	375,1	366,0	361,3	-13,8	-3,7%	Produits des gestion	1 038,3	995,5	1 054,9	16,6	1,6%
						Produits exceptionnel	4,3	2,7	34,3	30,0	703,5%

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	199,2	479,2	403,7	204,5	102,7%	RECETTES	716,0	32,8	32,8	-683,2	-95,4%
Emprunts et dettes assimilées	148,9	403,0	401,3	252,4	169,5%	Autres réserves	716,0	0,0	0,0	-716,0	-100,0%
Immobilisations	50,2	76,2	2,4	-47,9	-95,3%	Immobilisations	0	32,8	32,8	32,8	0,0%

Par rapport à 2018, les recettes sont en baisse notamment parce que la subvention exceptionnelle perçue du budget principal est moins importante (-11%). Les dépenses ayant aussi légèrement diminué (-2,4 %), le budget reste excédentaire à la clôture de l'exercice pour la section d'exploitation.

Quant à la section d'investissement, les mouvements principaux concernent le remboursement de la dette en dépenses. Il y a très peu de recettes, ce qui engendre un besoin de financement conséquent à la clôture de l'exercice.

Rappel concernant les modifications de périmètre du budget annexe stationnement :

- *Jusqu'en 2015, le budget annexe Stationnement ne comportait que l'activité liée au parking de la Brèche jusqu'alors gérée via une délégation de service public : le délégataire percevait les recettes des usagers et la collectivité percevait une redevance du délégataire.*
- *En 2016, le mode de gestion de ce parking a changé pour devenir un contrat de prestation : la collectivité perçoit directement les recettes des usagers et prend à sa charge un contrat de prestation.*
- *L'assujettissement à la TVA de l'activité liée au stationnement en parkings aménagés et en concession depuis 2016 a impliqué de transférer les dépenses et les recettes correspondantes vers le budget annexe.*

Commentaires concernant l'exercice 2019 :

- Indépendamment de la subvention d'équilibre, le niveau d'exécution des recettes d'exploitation en 2019 est dans la lignée de 2018 : 1 055 K€ au CA 2019 contre 1 038 K€ au CA 2018.
Les recettes perçues au titre de l'exploitation du parking de la Brèche sont en hausse de 28 K€ tandis que celles du parking du Moulin du Milieu sont en légère baisse de 10 K€.
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), due depuis le changement de mode d'exploitation du parking de la Brèche en 2016, est de 26 K€ contre 54 K€ en 2018 (année exceptionnelle avec la régularisation de 2017)
- Le montant de compensation financière versée à la So Space pour les parkings en concession est en baisse de 15 K€, soit 361 K€ pour 2019 tandis que celle versée au titre des tarifs préférentiels est en hausse de 7 K€. Par ailleurs, il y a un fort impact de révision des prix du marché de prestations de la Brèche (+27 K€). Ce dernier étant arrivé à terme début 2020, le nouveau marché englobe désormais l'exploitation de la Brèche mais aussi des parkings aménagés.
- Le réaménagement des emprunts du Crédit Agricole (compactage de deux prêts en un seul) fin 2018, implique un rythme de remboursement du capital plus important à partir de 2019 (pas de remboursement de capital en 2018) et une baisse des charges d'intérêts.
- Le besoin de financement des investissements s'est avéré nettement inférieur aux prévisions. En effet, solder les restes à réaliser sur des travaux au parking de la Brèche s'est avéré difficile et le changement de la motorisation des grilles d'accès du parking Henri Gelin est différé.
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice 2019 permettra de financer les besoins proposés lors du budget supplémentaire 2020.**

Situation au regard de la dette

En K€		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
A	Encours de la dette début d'année	9 311,96	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33	8 997,89
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année					878,50	0,00
b2	Remboursement de l'annuité du capital	244,51	255,05	266,05	278,03	148,93	401,32
B = b1 - b2	Flux net de la dette	-244,51	-255,05	-266,05	-278,03	729,57	-401,32
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33	8 997,89	8 596,58

Au cours de l'année 2019 aucune opération n'a été réalisée.

La dette est désormais constituée à 100 % de prêts à taux fixe, détenus par le Crédit Agricole (compactage de 2018) et la Deutsche Pfandbriefbank AG (cession faite par la Caisse d'Épargne).

L'encours de dette du budget annexe Stationnement au 31/12/2019 est de 8 596,58 K€.

Le budget annexe Pompes Funèbres concerne l'activité de gestion du fossoyage des cimetières de la Ville.

L'exercice 2019 se solde par un déficit d'exploitation de 13,3 K€.

Avec la prise en compte des résultats antérieurs, l'exercice 2019 se solde par un déficit global de clôture de 36,3 K€.

BUDGET POMPES FUNEBRES - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	39 411,64 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	52 782,14 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	-13 370,50 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-30 235,87 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-43 606,37 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé		-36 285,96 €	

En K€	Grands équilibres	CA	VOTE	CA	Ecart	Ecart	Ecart	Ecart
		2018	2019	2019	CA 2019 / CA 2018 (en k€)	CA (en %)	CA VOTE (en k€)	CA VOTE (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	44,36	88,74	39,41	-4,95	-11,1%	-49,32	-55,6%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	50,55	58,50	52,78	2,23	4,4%	-5,72	-9,8%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	-6,19	30,24	-13,37	-7,18	116,0%	-43,61	-144,2%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	-6,19	30,24	-13,37	-7,18	116,0%	-43,61	-144,2%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	-6,19	30,24	-13,37	-7,18	116,0%	-43,61	-144,2%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	-30,24	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	-6,19	0,00	-13,37	-7,18	116,0%	-13,37	
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
I	Financement disponible pour l'investissement	-6,19	0,00	-13,37	-7,18	116,0%	-13,37	
O = N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

NB: Pour mémoire, les montants inscrits au budget en recettes restent théoriques. Ils correspondent aux montants nécessaires à l'équilibre.

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	50,5	58,5	52,8	2,2	4,4%	RECETTES	44,4	88,7	39,4	-4,9	-11,1%
Charges à caractère général	15,6	19,9	16,3	0,6	4,0%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	44,4	44,3	39,4	-4,9	-11,1%
Charges de personnel	34,9	38,0	36,5	1,6	4,6%	Autres	0	44,4	0,0	0,0	0,0%
Autres charges de gestion	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0%						
Charges exceptionnelles	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0%						

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0%	RECETTES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Immobilisations corporelles (Batiments, Agencement, Matériel et Outillage, Matériel de transport...)	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0%						

Par rapport à 2018, les recettes liées à l'activité sont en régression (-11 %) et les dépenses ont augmenté (4 %), ce qui a creusé davantage le déficit.

Comme en 2018, un seul agent est affecté à ce budget (charges de personnel).

CREMATORIUM - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Pour le budget annexe Crématorium, l'exercice 2019 se solde par un excédent d'exploitation de 217,7 K€ et un excédent d'investissement de 67,6 K€.

Tenant compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le résultat global de clôture se situe à + 2 871,8 K€.

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	718 038,00 €	Recettes	87 213,18 €
Dépenses	500 319,74 €	Dépenses	19 679,17 €
Résultat de l'exercice	217 718,26 €	Résultat de l'exercice	67 534,01 €
Résultat antérieur	2 523 489,63 €	Résultat antérieur	200 377,21 €
Résultat cumulé	2 741 207,89 €	Résultat cumulé	267 911,22 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-137 271,10 €
		Résultat net de l'investissement	130 640,12 €
Résultat net cumulé		2 871 848,01 €	

NB: Pour mémoire, les montants inscrits au budget en dépenses restent théoriques. Ils correspondent aux montants nécessaires à l'équilibre.

° hors résultat antérieur reporté
* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement
** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

En K€	Grands équilibres	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Ecart		Ecart	
					CA 2019 / CA 2018 (en k€)	CA 2019 / CA 2018 (en %)	CA 2019 / VOTE 2019 (en k€)	CA 2019 / VOTE 2019 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	757,89	803,10	718,04	-39,85	-5,3%	-85,06	-10,6%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	411,40	3 244,59	420,66	9,26	2,3%	-2 823,93	-87,0%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	346,49	-2 441,49	297,38	-49,11	-14,2%	2 738,87	-112,2%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	346,49	-2 441,49	297,38	-49,11	-14,2%	2 738,87	-112,2%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	346,49	-2 441,49	297,38	-49,11	-14,2%	2 738,87	-112,2%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	2 523,49	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	346,49	82,00	297,38	-49,11	-14,2%	215,38	262,7%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	84,60	282,38	12,13	-72,47	-85,7%	-270,25	-95,7%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	442,98	200,38	0,00	-442,98	-100,0%	-200,38	-100,0%
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	358,38	-82,00	-12,13	-370,51	-103,4%	69,87	-85,2%
I	Financement disponible pour l'investissement	346,49	82,00	297,38	-49,11	-14,2%	215,38	262,7%
O = -N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	411,4	3 244,6	420,7	9,3	2,3%	RECETTES	757,9	803,1	718,0	-39,8	-5,3%
Charges à caractère général	136,5	2 925,1	154,0	17,5	12,8%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	757,9	803,1	718,0	-39,9	-5,3%
Charges de personnel	274,4	314,4	265,5	-8,9	-3,2%	Autres recettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Autres charges	0,5	5,1	1,1	0,6	113,0%						

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	84,6	282,4	12,1	-72,5	-85,7%	RECETTES	443,0	0,0	0,0	-443,0	-100,0%
Travaux d'extension	0,0	48,7	0,0	0,0	0,0%	Autres réserves	443,0	0,0	0,0	-443,0	-100,0%
Autres Immo.corporelles	60,6	219,6	1,3	-59,4	-97,9%						
Autres Immo. incorporelles	7,6	14,1	10,8	3,3	43,5%						
Immobilisations en cours	16,4	0,0	0,0	-16,4	-100,0%						

Les recettes sont en retrait de 5%, l'activité du crématorium est légèrement en baisse après plusieurs années de forte croissance, 2018 ayant été le pic.

L'augmentation des charges à caractère général correspond au coût d'une expertise dans le contentieux sur le marché de filtration des fumées (17 K€). Sur les charges de personnel, 2018 englobait des éléments de rémunérations exceptionnels.

Quant à la section d'investissement, les dépenses sont en majorité reportées sur 2020 (solde des dernières factures des travaux de mise aux normes du système de filtration des fumées et le changement des fours de crémation). Le début de la phase d'études du projet d'extension est aussi reporté en 2020.

Pour le budget annexe Parc de Noron, l'exercice 2019 se solde par un déficit de 49,8 K€ en fonctionnement et un excédent de 19 K€ en investissement.

Tenant compte des résultats antérieurs, et des restes à réaliser, le résultat global de clôture se situe à + 209,8 K€.

PARC DE NORON - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 046 697,92 €	Recettes	146 275,30 €
Dépenses	1 096 507,81 €	Dépenses	127 229,96 €
Résultat de l'exercice	-49 809,89 €	Résultat de l'exercice	19 045,34 €
Résultat antérieur	192 516,80 €	Résultat antérieur	109 799,84 €
Résultat cumulé	142 706,91 €	Résultat cumulé	128 845,18 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-61 761,55 €
		Résultat net de l'investissement	67 083,63 €
Résultat net cumulé		209 790,54 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Ecart	Ecart	Ecart	Ecart
					CA 2019 / CA 2018 (en k€)	CA 2019 / CA 2018 (en %)	CA 2019 / VOTE 2019 (en k€)	CA 2019 / VOTE 2019 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	1 212,31	1 023,70	1 044,97	-167,33	-13,8%	21,28	2,1%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	980,17	1 070,66	950,23	-29,94	-3,1%	-120,43	-11,2%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	232,13	-46,96	94,74	-137,39	-59,2%	141,70	-301,7%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	232,13	-46,96	94,74	-137,39	-59,2%	141,70	-301,7%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	232,13	-46,96	94,74	-137,39	-59,2%	141,70	-301,7%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	192,52	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	232,13	145,55	94,74	-137,39	-59,2%	-50,81	-34,9%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	71,15	255,35	125,50	54,35	76,4%	-129,85	-50,9%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	13,07	109,80	0,00	-13,07	-100,0%	-109,80	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-58,08	-145,55	-125,50	-67,42	116,1%	20,05	-13,8%
I	Financement disponible pour l'investissement	232,13	145,55	94,74	-137,39	-59,2%	-50,81	-34,9%
O = N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté
 * ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement
 ** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	980,2	1 070,7	950,2	-29,9	-3,1%	RECETTES	1 212,3	1 023,7	1 045,0	-167,3	-13,8%
Charges à caractère général	362,7	427,9	367,1	4,3	1,2%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	297,3	296,1	316,6	19,3	6,5%
Charges de personnel	595,0	610,2	566,2	-28,8	-4,8%	Subvention d'équilibre du budget principal	911,0	727,6	727,6	-183,4	-20,1%
Autres charges de gestion courante	2,3	9,5	7,8	5,5	NS	Dotations et participations	1,7	0,0	0,0	-1,7	NS
Charges exceptionnelles	20,1	23,1	9,2	-10,9	NS	Recettes exceptionnelles	2,3	0,0	0,8	-1,6	NS

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	71,2	255,4	125,5	54,4	76,4%	RECETTES	13,1	0,0	0,0	-13,1	NS
Immobilisations corporelles	71,2	205,4	125,5	54,4	76,4%	Autres réserves	13,1	0,0	0,0	-13,1	NS
Immobilisations incorporelles	0,0	50,0	0,0	0,0	NS						

Globalement, 2019 traduit un effort de maîtrise des charges de fonctionnement (-3,1%) avec une stabilité des dépenses à caractère général et une baisse des charges de personnel (liée au rapprochement en cours avec le service Evènements pour une organisation commune) et un nouvel élan sur l'activité avec la reprise des investissements.

Les recettes issues de l'activité sont légèrement supérieures à 2018 (+19 K€) et la subvention d'équilibre du budget principal est en nette baisse pour atteindre 727,6 K€ contre 911 K€ en 2018. En investissement, à retenir le remplacement du wifi, l'achat de chalets d'occasions avec des aménagements fait en interne de type "vitrine" dans le cadre des animations de Noël, et du matériel spécifique d'exposition (tables, chaises, profilés de stand...).

La chaufferie bois des Brizeaux est un équipement géré par délégation de service public. Le budget primitif traduit les conditions financières prévues au contrat passé avec la société IDEX.

L'exercice 2019 se solde, par un déficit en exploitation de 5,9 K€ et un léger excédent de 1 K€ en investissement.

Avec la prise en compte des résultats antérieurs, le résultat global de clôture s'établit à + 9,3 K€.

CHAUFFERIE BOIS DES BRIZEAUX - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	96 696,36 €	Recettes	90 863,79 €
Dépenses	102 613,79 €	Dépenses	89 899,58 €
Résultat de l'exercice	-5 917,43 €	Résultat de l'exercice	964,21 €
Résultat antérieur	8 754,35 €	Résultat antérieur	5 579,81 €
Résultat cumulé	2 836,92 €	Résultat cumulé	6 544,02 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	6 544,02 €
Résultat net cumulé		9 380,94 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Ecart		Ecart	
					CA 2019 / CA 2018 (en k€)	CA 2019 / CA 2018 (en %)	CA 2019 / VOTE 2019 (en k€)	CA 2019 / VOTE 2019 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	8,93	8,24	9,10	0,18	2,0%	0,87	10,5%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	0,00	19,13	11,75	11,75	0,0%	-7,38	-38,6%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	8,93	-10,89	-2,65	-11,57	-129,6%	8,25	-75,7%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	8,93	-10,89	-2,65	-11,57	-129,6%	8,25	-75,7%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	8,93	-10,89	-2,65	-11,57	-129,6%	8,25	-75,7%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	8,75	0,00				
K= G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	8,93	-2,14	-2,65	-11,57	-129,6%	-0,51	23,8%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	3,44	2,31	2,31	0,0%	-1,14	-33,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	2,32	5,58	0,00	-2,32	-100,0%	-5,58	-100,0%
N = m-I	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	2,32	2,14	-2,31	-4,63	-199,3%	-4,44	-208,0%
I	Financement disponible pour l'investissement	8,93	-2,14	-2,65	-11,57	-129,6%	-0,51	23,8%
O=N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	0,0	19,1	11,8	11,8	0,0%	RECETTES	8,9	8,2	9,1	0,2	2,0%
Charges à caractère général	0,0	19,1	11,8	11,8	/	Mise à disposition et frais de gestion	7,1	6,5	7,2	0,1	2,0%
						Redevance occupation du domaine public	1,9	1,7	1,9	0,0	1,9%
						Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	/

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (%)		CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (val)	Ecarts CA 2019 / CA 2018 (%)
DEPENSES	0,0	3,4	2,3	2,3	/	RECETTES	2,3	0,0	0,0	-2,3	NS
Immobilisations	0,0	3,4	2,3	2,3	/	Autres	2,3	0,0	0,0	-2,3	NS

Le délégataire verse une redevance annuelle globale au bénéfice de la collectivité, en 2019 elle est de 9,1 K€ (mise à disposition, frais de gestion et occupation du domaine public).

Sur cet exercice, en section d'exploitation, la tranche ferme du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement du renouvellement de DSP et les préconisations sur la performance du réseau de chaleur a été payée (11 K€).

En investissement, seule une facture de régularisation pour une mise en sécurité du convoyeur a été comptabilisée.